

Comment et où s'inscrire

Inscriptions dès le **samedi 11 septembre de 8h30 à 10h** pour les enfants déjà inscrits en 2020/21 et de **10h à 11h30** pour les nouvelles inscriptions, et à partir de lundi 13 septembre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (selon les places disponibles) à la mairie du Heyden, rue Franz Schubert.

Début des activités le **mardi 14 septembre**

12,50€/trimestre - inscription possible à l'année

- 1^{er} trimestre : du 14 septembre au 18 décembre 2021 (12 séances)
- 2^e trimestre : du 4 janvier au 27 mars 2022 (10 séances)
- 3^e trimestre : du 28 mars au 19 juin 2022 (10 séances)

À savoir :

- toutes les activités sont encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville de Sélestat,
- une autorisation parentale devra être remplie et signée le jour de l'inscription,
- un **certificat médical obligatoire** valable un an, avec la mention « apte à la pratique des APS » devra être fournie à la 1^{ère} séance,
- **attention** : par mesure de sécurité et d'organisation, merci de prévenir les éducateurs en cas d'absence de votre enfant, par mail à sports@ville-selestat.fr ou par SMS au **06 89 99 21 65**. Au bout de 3 absences non excusées, l'enfant sera désinscrit de l'activité,
- la tenue de sport est exigée. Les enfants pieds nus ne seront pas acceptés, l'accès aux salles d'activités des écoles Schuman et Jean Monnet se fait exclusivement en chaussons adaptés ou en chaussures de sport propres,
- pas d'activité pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les jours de fermeture exceptionnelle des salles. Les séances annulées ne pourront être reportées,
- aucun remboursement ne sera accepté une fois l'inscription enregistrée,
- les enfants doivent être à l'heure pour le début de l'activité, l'accès à la salle ne sera plus possible 10 min après le début de la séance,
- les parents ou personnes habilitées doivent rechercher leur(s) enfant(s) à l'heure,
- les enfants restent sous la responsabilité des parents ou de l'accompagnateur avant et après la séance,
- tout parent d'enfant inscrit aux animations sportives autorise la Ville de Sélestat à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sans contrepartie financière, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et publicitaires, pour la durée la plus longue fixée par la loi, les règlements, les traités en vigueur.

Programme et modalités sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire et des directives gouvernementales, peuvent être soumis à modifications.

Contact

Ville de Sélestat | 9, place d'Armes (2^{ème} étage) - 67600 Sélestat
Service des Sports | 03 88 08 69 82 - **06 89 99 21 65** - sports@ville-selestat.fr

www.selestat.fr



Animations Sportives

Ville de Sélestat

2021/2022

20
TERRE
DE JEUX
24

Sélestat [®]
Alsace Centrale



éveil sportif

mercredi de 9h à 10h15
et de 10h30 à 11h45

• école maternelle Schuman

Les enfants découvrent l'expression corporelle, leur potentiel physique et moteur mais aussi créatif et social à travers des jeux collectifs et individuels.

- » pour les enfants nés en 2017 et 2018
scolarisés à la rentrée 2021/2022
petite et moyenne section maternelle
- » 16 places/séance

récré o'sports

mardi de 16h à 17h15

• salle de l'école Jean Monnet

Les enfants découvrent jeux et activités sportives sans esprit de compétition. Ces activités leur permettront de faciliter leur choix et créer une passerelle vers les clubs sportifs.

- » pour les enfants nés entre 2011 et 2014 - du CE1 au CM2
- » 16 places



multi sports

mercredi de 9h à 10h15
et de 10h30 à 11h45

• école Jean Monnet (bâtiment A)

Les enfants pratiquent des jeux collectifs et individuels, des activités physiques fondamentales (course, saut,...) et découvrent les activités de coordination et les jeux sportifs.

- » pour les enfants nés en 2015 et 2016
grande section maternelle et CP
- » 12 places/séance

planet'sports

mercredi de 9h à 10h15€

• gymnase Dorlan

Les enfants découvrent activités ludiques et sportives sans esprit de compétition. Elles leur permettront de faciliter leur choix et créer une passerelle vers les clubs sportifs.

- » pour les enfants nés entre 2011 et 2014 - du CE1 au CM2
- » 16 places



tous à l'eau !

mercredi de 14h à 16h30

• piscine des Remparts

Perfectionnement : nage libre et jeux ludiques, avec test de niveau préalable. Prévoir maillot de bain, bonnet de bain obligatoire, serviette, cheveux attachés, pas de boucles d'oreilles ni de bijoux. Maillot de bain obligatoire (short, boxer, bermuda interdits).

- » pour les enfants nés entre 2011 et 2015
du CP au CM2 (6 ans révolus)
- » 45 places/séance



école de vélo

1^e et 3^e période

mercredi de 10h30 à 11h45

• cour de l'école Dorlan
ou gymnase si mauvais temps

Les enfants développent leur pilotage et technique à vélo, deviennent responsables et autonomes et sont sensibilisés à une pratique écologique de l'activité.

- » pour les enfants nés entre 2011 et 2015 - 6 ans révolus, du CP au CM2
- » 16 places/séance
- » casque obligatoire et vélo en bon état adapté à l'enfant



roller

2^e période

mercredi de 10h30 à 11h45

• gymnase / cour d'école Dorlan

Les enfants découvrent la pratique du roller en s'amusant. Ils pourront ensuite se déplacer en roller de façon responsable.

- » pour les enfants nés entre 2011 et 2015 - 6 ans révolus, du CP au CM2
- » 16 places/séance
- » casque et protections obligatoires, quelques paires de rollers prêtées sur place.